UFR des Sciences, antenne du Campus 1 Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant 131 Composante Type de diplôme Licence Version adoptée par la CFVU du 26/09/2023 Mention de diplôme GLSVIE Sciences de la vie

Version d'étape

SVI1L3\_211

Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif Licence 3 Sciences de la Vie parcours Biologie et Écologie

NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.

Régulier: oui / non? Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant Régime spécial : oui / non ? Erasmus: oui / non? SESSION 1 SESSION 2

		Enseignement à dista	nce: oui / non?			Évalu	ation continue intégrale		Contrôle continu		С	Contrôle termina	al	С	ontrôle termina	ıl		
Semestre	UE	Liste EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	échéant, ALENCE PF et EC porteur rédits  Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)  Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
SEMESTRE 5	_						·											
SBECS5	SBEC5A		UE Dynamique et génétique des populations	6														
SBECS5	SBEC5A		EC Dynamique et génétique des populations					Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS5	SBEC5B		UE Impacts anthropiques sur les organismes et les écosystèmes	6														
SBECS5	SBEC5B		EC Impacts anthropiques sur les organismes et les écosystèmes	0				Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS5	SBEC5C	O VDCTEC	UE Biochimie métabolique	6	C)/IOLO 040			Carit at praticula	2 forts (27 E)/ (27 E)/ ) 14 motoTD (25)/ )	100.0/				Forit	4520	<b>75</b> 0/	400.0/	Depart de la note TD de consign 4
SBECS5 SBECS5	SBEC5C SBEC5E	O YBST5C	EC Biochimie métabolique  UE Transversale 5: anglais, biostats, analyse articles scientif	6	SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 écrits (37,5%+37,5%)+1 noteTP (25%)	100 %				Ecrit	1h30	75 %	100 %	Report de la note TP de session 1
SBECS5	SBEC5E	O YBST5E1		U	SVI2L3_212			Ecrit et oral	2 minium	100 %				Ecrit	1h30	100 %	33 %	
SBECS5	SBEC5E	O YBST5E2			SVI2L3_212			Ecrit	1 minimum	100 %				Ecrit	1h30	100 %	33 %	
SBECS5	SBEC5E	O YBST5E3			SVI2L3_212			Oral et pratique	1 minimum	100 %							33 %	
			UE Physiologie de la perception et communication chez les animaux ou															
SBECS5	SBEC5F		Physiologie des organismes végétaux: nutrition et transport	6														
SBECS5	SBEC5F	X YBST5F1			SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS5	SBEC5F	X YBST5F2	EC Physiologie des organismes végétaux: nutrition et transport		SVI1L3_211			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	2h00	50 %	Ecrit	2h00	50 %	100 %	
SEMESTRE 6				_														
SBECS6	SBEC6C	V VD0T00	UE Développement et régénération ou Stratégies adaptatives des végétaux terres	6	0)/(0) 0 040			E 22 4 22		50.0/	F "	41.00	50.0/	F ''	41.00	50.04	400.07	
SBECS6	SBEC6C SBEC6C	X YBST6C			SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 % 50 %	Ecrit	1h30 1h30	50 % 50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 % 100 %	
SBECS6	SBEC6C SBEC6D	X YBST6C2	EC Stratégies adaptatives des végétaux terrestres  UE Dynamique et fonctionnement des communautés	6	SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	11130	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS6	SBEC6D		EC Dynamique et fonctionnement des communautés	U				Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS6	SBEC6E		UE Structure et fonction dans le règne animal ou Biodiversité et évolution du monc	6				Lont of pratique	2 1111111111111	30 70	Lone	11100	30 70	Lont	11100	30 70	100 70	
SBECS6	SBEC6E	X YBST6E1		•	SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS6	SBEC6E				SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecampus	1h00	50 %	Ecrit	1h00	50 %	100 %	
SBECS6	SBEC6F		UE Génomique et biologie cellulaire	6				·			·							
SBECS6	SBEC6F	O YBST6F1	EC Génomique et biologie cellulaire		SVI1L3_211			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	2h00	50 %	Ecrit	2h00	50 %	100 %	Note CC Session 1 : 25% écrit (1h)+ 25% TP - Le CT de session 2 remplace la note CT de session 1
SBECS6	SBEC6G		UE Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique ou Biotopes continentaux	6														
SBECS6	SBEC6G		EC Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique		SVI2L3_212			Ecrit et oral	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
SBECS6	SBEC6G	X YBST6G2	EC Biotopes continentaux		SVI2L3_212			Ecrit et pratique	2 minimum	50 %	Ecrit	1h30	50 %	Ecrit	1h30	50 %	100 %	
UE Surnumérair																		
SVI1L3 211	SVI1L3SF		UE Stage facultatif		SVI1L3_211													
SVI1L3 211	SVI1L3EE		UE Engagement étudiant			<u> </u>		ļ						<u> </u>				

#### A PRECISER

autres remarques

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

## règles de compensation :

Compensation entre les UEs d'un même semestre.

Compensation entre le S5 et le S6.

# règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC "règles de progression et redoublement")

Un étudiant n'ayant pas validé sa L2 SV mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.

## règles de prise en compte des absences aux épreuves :

Principe : une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

Exception : pour l'EC Biochimie metabolique (YBST5C1), l'EC Anglais 5 (YBST5E1) et l'EC EC Biostatistiques 5 (YBST5E2) et l'EC Méthodologie-analyse d'articles scientifiques (YBST5E3), aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

# Règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

Une UE validée (note > 10/20) est définitivement acquise.

Pour l'UE transversae du S5, la note d'un EC validé en session 1 (note > 10/20) est conservée en session 2.

## **Conservation note TP:**

Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera conservée en cas de redoublement pour une durée de un an maximum (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)

## **Conservation note EC:**

Les notes des EC > 10/20 peuvent être conservées pour une durée de un an maximum.

#### Session 2

Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité de transformer une épreuve écrite en épreuve orale

#### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES:

#### **Hors ECI**

		session 1	session 2					
A/	CC	tout au long de l'année	СТ					
B/	CC + CT		CT					
C/	СТ	à l'issue du semestre	CT					

## D/ ECI\* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

# \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

N1-N2 et N3 représente la seconde chance Exemple sur 3 notes: (1) (N1+N2)/2Prise en compte de la meilleure des 2 notes (N1+N2+N3)/3(2) (N1+N2+N3)/3Prise en compte de la meilleure des 2 notes N3 (3) N1:N2:N3 Meilleures des 2 notes / 3 (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU